L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 30 SEPTEMBRE 1883.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Cotton Boll*, (Vermillonville) du 27 septembre :

Quantités d'arpents plantés en cannes, coton, maïs, etc., dans la paroisse Assomption [rive gauche]

M. Aristide Junot, 25 arpents de cannes ; Locust Grove, 200 arpents de plant de canne, 200 de souches de première année, 125 de seconde année, 100 de maïs ; Thos Chauffe, 25 arpents de plant de cannes, 20 de souches et de maïs ; E. Rodrigue, 20 arpents de cannes ; MM. H. Foles et Frey, 67 arpents de plant de cannes, 67 de souches, 52 de maïs ; M. Aime Triche, 13 arpents de plant de cannes, 15 de souches ; E. L. Monot, 60 arpents de plant de canne, 50 de souches, 48 de maïs ; Made-Wood, 275 arpents de plant de cannes, 320 de souches, 150 de maïs ; Boatner, 180 arpents de plant de cannes, 160 de souches, 90 de maïs ; Woodlawn, 100 arpents de riz, 180 de plant de cannes, 18 de souches, 140 de maïs ; Inglesine, 100 arpents de plant de cannes, 75 de souches, 80 de maïs ; Alex. Chauffe, 28 arpents de cannes ; Poirier, 90 arpents de plant de cannes, 70 de souches, 190 de maïs ; Rodrigue Frères, 70 arpents de plant de cannes, 56 de souches, 100 de maïs ; Albemarle, 130 arpents de plant de cannes, 86 de souches, 180 de maïs ; Joseph Montet et Fils, 40 arpents de plant de canne, 30 de souches, 55 de maïs ; Taylor Himel, 70 arpents de plant de cannes, 42 de souches, 90 de maïs ; Valence, 170 arpents de plant de cannes, 200 de souches, 250 de maïs ; Cedar Grove, 160 arpents de plant de cannes, 45 de souches, 50 de maïs ; Dr. J. A. Blanchard, 100 arpents de riz ; MM. Foles et Naquin, 200 arpents de plant de cannes, 100 de souches, 75 de maïs ; St-Martin, 150 arpents de plant de cannes, 160 de souches, 150 de maïs ; A. G. Himel, 40 arpents de plant de cannes, 30 de souches, 50 de maïs ; Laurel Ridge, 75 arpents de plant de cannes, 73 de souches, 77 de maïs ; Palestine, 40 arpents de plant de cannes, 40 de souches, 100 de maïs ; Mme Trazilio, 10 arpents de cannes ; Adam Joseph, cadeur, No 2 ; Lasseigne, 20 ; Magnolia Grove, 150 arpents de plant de cannes, 100 de souches, 150 de maïs, 20 de riz.

—Nous n'avons pas encore en de changement dans le temps ; la situation de la canne ne s'est pas améliorée. Dans quelques localités, il est tombé quelques bonnes ondées ; malheureusement, elles ont été suivies de nuits froides, qui ont empêché la canne d'en profiter. La canne n'en sera que plus jaune, mais c'est là le seul bénéfice de la résolte que l'on tirera.

Il y a des localités où il n'a pas plu depuis 60 à 80 jours ; là, sans doute, la canne ne profitera guère des pluies qui peuvent survenir.

Sans doute, au temps chaud et humide, pendant trois semaines, ferait énormément de bien à la canne, mais il est maintenant bien tard, et nous avons toutes les chances contre nous. Nous pouvions espérer 300,000 boucaults, au commencement de la saison ; nous serons bien heureux d'en obtenir un peu plus de 150,000.

—Le ramassage du coton prouve que, cette année, la récolte sera peu abondante.

—Les planteurs de riz prétendent que la moisson ne répondra pas à leur attente.

—Jeudi de la semaine dernière, il a plu abondamment depuis Thibodaux jusqu'à Lockport, mais la pluie n'est continuée de longer les bords du Bayou.

Le Lake Charles Commercial (paroisse Calcasieu), du 27 septembre :

La paroisse d'Orléans mise à part, celle de Calcasieu vient au huitième rang de toutes celles de l'Etat, au point de vue de l'accroissement des propriétés ; elle égale presque celle de Lafourche et Natchitoches, deux des plus anciennes et des plus riches de la Louisiane. Il y a dix ans encore, Calcasieu était à peu près la dernière sur la liste ; aujourd'hui elle vient après St Landry et marche de front avec Caddo.

La *Capitolian Advocate* (Bâton Rouge), du 28 septembre :

M. F. L. Claiborne, nommé inspecteur des travaux de la levée Morgan, est venu faire visite au gouverneur McEnery.

L'entrepreneur, dit-il, est à l'œuvre avec 130 hommes, qui sont dirigés par des chefs d'atelier de premier ordre ; il a avec lui tout le matériel nécessaire pour poursuivre vivement les travaux. Il attend plusieurs ouvriers vers le premier octobre. Il y a à redouter de fortes pluies, après la longue sécheresse. Le drève pourrait bien la sécher trois ou trois heures ; il est donc nécessaire que les travaux soient achevés auparavant. Il faudrait pour cela 500 hommes.

L'*Observateur* [St. Martinville] du 29 septembre :

Nous avons eu un grand changement dans la température cette semaine. Dans la matinée de mardi, il faisait réellement pour cet froid que frais, au conséquence les pardessus étaient très bien appréciés. Aussi les rhumes de cerveaux sont épidémiques dans le village.

La *Sentinelle* [Thibodaux], du 29 septembre :

—Le moment des travaux de la rentrée approche, et les travaux auraient certainement commencé dans la première semaine d'octobre, si la saison se fut comportée comme l'année précédente (cette année-ci, où les cannes sont grandement en retard, il est peu probable que les planteurs, même les plus gros, commencent avant la fin du mois. Quant aux autres, le commencent jusqu'au dernier moment, surtout, si, comme l'annonce le professeur Tice, l'hiver doit être exceptionnellement doux et agréable

Le *Méridional* [Abbeville, paroisse Vermilion], du 29 septembre

Nous avons des vents de nord, pas d'automne, mais réellement d'hiver, cette semaine.

Les roulaisons vont recommencer, et si nous ne nous trompons pas, les planteurs auront un besoin de travailleurs. Des hommes forts et robustes vecant des autres paroisses, trouveraient chez nous de l'emploi à des prix raisonables.

—Le vent de nord et la sécheresse tiennent bon, au grand chagrin de tous nos planteurs sucriers.

—Vermilionville se bâtit et ses vides se remplissent rapidement dans la direction de la gare du chemin de fer.

—Dans le courant de cette semaine, M. Hippolyte Bélair a déposé sur notre pupitre une patate douce de 29 pouces de longueur. S'il y a quelque sceptique, qui vienne, nous lui exhiberons ce tubercule. Ne rien pas si on a placé les œuvres de raisin à côté de celles de l'esprit, car toutes les bonnes œuvres, tant matérielles qu'intellectuelles, sont destinées au soulagement de notre espèce, et peuvent en quelque sorte marcher côté à côté. Quoi qu'il en soit, la patate phénoménale est là, résolûts en une année de sécheresse désespérante ; on'est-elle été en une année pluvieuse ? Nous osons dire qu'elle aurait atteint un développement de près de quatre pieds et une circonférence propo tionnelle. Sans être sceptiques, nous doutons sérieusement que les Congolais en fassent de semblables.

S'il existe ce qu'on appelle un paradis terrestre, un pays de cocagne, un payasu, en cherchant bien, on trouverait la pierre philosophale, c'est la Louisiane, et, en particulier les Attakapas, le plus beau duché de la couronne de notre Etat.

L'Opelousas Courier, [paroisse St. Landry], du 29 septembre :

Nous n'avons pas eu de pluie depuis cinq semaines.

La récolte de riz sera moins forte qu'on nous l'avait prédit. Les estimateurs l'estiment à ce jour à l'attoutaire produire 4000 barils de moins qu'on ne le disait. M. Prudhomme est d'opinion que l'Opelousas-City aura 1500 barils de moins.

Nous n'aurons, dans la paroisse, qu'une moitié récolte de coton, de cannes, de pommes de terre et de fèves.

L'ingénieur anglais, habitant West-minster, écrit à l'Académie des sciences, de Paris, pour lui donner le renseignement suivant :

La visite en 1871 les mines de cuivre de Falun (Suède). Tous les ouvriers mineurs imprégnés des vapeurs de soufre (soufres ouvreux ?) qui remplissent l'atmosphère et détruisent aux environs toute végétation sans pourtant nuire à l'homme, n'ont jamais été atteints par le choléra. Une année, alors que l'épidémie cholérique régnait en Suède, la famille royale vint chercher et trouver un refuge sûr contre le fléau auprès des mines de Falun.—(Renvoyé à la commission spéciale.)

Des expériences ont été faites, récemment [illegible] Mouth, Angleterre, sur l'utilisation de manteaux de cordages et d'acier pour protéger les canonniers, à bord des bâtiments, contre les éclats d'obus. Les manteaux étaient suspendus à des distances différentes dans la batterie du *Nettle*, bâtiment qui sert à faire des expériences d'artillerie ; un obus placé au milieu fut enflammé par l'électricité ; la dispersion des éclats fut restreinte dans une grande mesure. Des manteaux semblables seront placés entre les canons, à bord du *Camperdown*.

La maison Thornycroft, de Chiswick, vient de terminer plusieurs bateaux torpilleurs de grandes dimensions. Le plus grand, le Childers, lancé le 28 août, est destiné à la défense du port de Melbourne (Australie), et a été commandé par le gouvernement et la colonie de Victoria. Il a 113 pieds de long et sera mû par une machine de 800 chevaux pour un déplacement de 65 tonnes seulement. Son armement consistera en quatre canons à torpilles Whitehead, de 19 pieds, et deux canons mésniques.

La vitesse première doit être de 18 nœuds et sera probablement plus grande, car un bateau semblable, livré dernièrement par la même maison au gouvernement russe pour ses ports de la mer Noire, a obtenu aux essais une vitesse de 19 nœuds. Ces essais ont prouvé, en outre, que les bateaux de ce type ne consomment qu'une tonne de charbon pour faire 100 nœuds à la vitesse de 10 à l'heure ; ce qui lui donne l'assurance de faire plus de 333 lieues marines avec un approvisionnement de 10 tonnes.

Le gouvernement danois a pris récemment livraison, aussi, d'un bateau du même genre, le *Delfinen*, seulement un peu plus petit, ne déplaçant que cinquante-huit tonnes. Ces bâtiments ont des mâts et des voiles, pour pouvoir se rendre à leur destination, et sont éclairés à la lumière électrique.

—L'Army and Navy Gazette annonce que tous les bâtiments de guerre anglais qui prendront la mer, désormais, seront mis de filets de cordage, destinés à arrêter les torpilles. Les installations pour supporter ces filets seront différentes suivant que les bâtiments auront, ou non, une mâture.

La direction des monnaies vient de faire le relevé de toutes les pièces en or qui ont été fabriquées en France, selon le système décimal, depuis 1795 jusqu'au 1er janvier 1877 :

	FRANCS.
Bonaparte et Napoléon Ier an 10 à 1814 fr.	528 024 440
Louis XVIII en 4 ½ fr. et 20 fr.	389 333 080
Cent jours en 4½ et 20 fr.	32 918 920
Louis-Philippe en 40 fr. et 20 fr.	215 912 800
République 1848 en 20 fr. (Genie)	
20 francs	36 921 220
République 1849 (Cérès)	
en 20 francs	370 361 640
L. N. Bonaparte, Napoléon III, en 100 fr., 50 fr., 20 fr., 10 fr., 5 fr.	6 151 981 600
République 1870-1876 (Génie) en 20 francs	485 894 740
Total des fabrications	8 251 325 420
Les pièces qui ont été démonétisées sont de	71 082 860
Les monnaies ayant cours s'élèvent à	8 180 245 560

Des expériences viennent d'être faites pour déterminer la quantité de viande fraîche qu'un chien peut manger en un jour. Cette quantité est très-variable ; suivant les circonstances, l'animal de l'homme peut absorber et digérer un poids de viande oscillant de 1/10 à 1/16 du poids de son corps. Sous l'influence du froid, le poids de la ration augmente : on le savait déjà par l'expérience de ceux qui, lors d'un voyage, lequel avait longtemps comparé les quantités respectives d'aliments ingérés par le même nombre de convives, offrant autant que possible les mêmes conditions de force et de santé, dans deux salles à manger, l'une à température tiède, l'autre énergiquement ventilée.

Sous l'influence d'une infusion de café prise à froid, le chien a conquis un grand appétit ; il a dévoré un poids de viande égal à 1/8 du poids de son corps. Mais quand on a mélangé la viande avec du pain, de l'amidon, des fécules, le poids de la ration absorbée a notablement diminué ; l'animal a maigri : parfois la diarrhée et la mort sont survenues.

Evidemment, l'accoutumance est pour beaucoup dans ces résultats. Un régime, quel qu'il soit, ne saurait être brusquement changé sans produire des désordres au sein de l'économie. Le régime hydrocarboné ne tue pas nécessairement le chien ; le régime exclusivement carnivore peut lui nuire.

Un mot d'enfant.

Pendant les répétitions de mon "oratorio," raconte un musicien, j'y conduisais chaque fois ma fille Thérèse, qui avait alors huit ans.

L'enfant se tenait bien tranquille jusqu'à un morceau final, qui était une fugue ; alors ses yeux s'ouvraient et je remarquai qu'elle écoutait avec une attention soutenue. J'en conclus qu'elle devait avoir de grandes dispositions pour la musique, puisqu'un morceau aussi sévère l'intéressait tant. Je lui en fis donc compliment.

—Oh ! ce n'est pas cela, papa, me répondit-elle ; mais je sais qu'il ne fois cette fugue terminée, nous rentrons chez nous pour dîner.

Un ivrogne dont les yeux voient trente-six chandelles, gagne sa maison de la rive gauche par le Pont-Neuf.

Tout à coup, à près des zig-zags sans nombre, il se trouve au milieu du terre-plein, face à face avec la statue d'Henri IV.

L'ivrogne.—[se raisonnant poliment]—Passez donc, bourgeois !

Cocobal, l'illustre crétin, vient visiter un de ses amis, subitement atteint de cécité inguérable.

Après les condoléances d'usage, Cocobal essaie de consoler le malheureux aveugle.

—Il faudrait tacher, mon pauvre ami, le vous distraire un peu ! fait il avec intérêt.

—Et comment ? demande l'aveugle.

—Mon Dieu... par la lecture, par exemple, ou encore en visitant nos musées.

Pensée d'un philosophe bien connu dans quelques tripots qui avoisinent l'Opéra de Paris.

"L'homme est né pour filer la carte, et la femme pour filer la laine."

Entre magistrats..... réformés :

—Qu'est-ce que vous faites ?

—Puisque je ne dois plus revenir, je mets des épingles dans le fauteuil de mon successeur pour le dégoûter de la magistrature assise.

Croquis de Pif, du "Charivari".

Chez le vidame de Castel fumé, doléances de Jean :

—Ben oui, sous prétexte de me faire porter le deuil du roi, monsieur me fait aser tous ses vieux habits noirs.

Mlle X..... est jolie à croquer, mais elle a les mains d'un rouge à faire honte à un buisson d'écrevisses.

On parlait de cette jeune personne devant Gondinet.

—Elle est fort bien, dit le spirituel écrivain ; et je ne lui trouve qu'un défaut... Elle a les mains un peu trop timides.

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
21aviii——dim.mar.jeu

P. BOISSONNEAU,
MARCHAND-TAILLEUR.
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER.
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.
A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.
Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux ; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant par la qualité, la variété et le bon goût.
M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.
M. Boissonneau a complété dans ses ateliers quelques ouvriers de première classe, et il s'appelle aussi particulièrement sur ses prix très modiques.
Savtl—au 23 oct.

Spectacles, Bals, &c
ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL
Une semaine, commençant DIMANCHE, 30 sept
MATINEE MERCREDI et SAMEDI.
BARLOW, WILSON & CO.
MAMMOTH
MINSTRELS.
H. J. CLAPHAM, Directeur.
Dimanche 7 oct—Mlle JENNIE YMAMA & "SEDA".
29 sept—

GRANDE OUVERTURE !
— DU —
Jardin Wenger,
11 ET 13 RUE BOURBON
SAMEDI SOIR, 29 SEPT. 1883.
— AVEC —
LE CÉLÈBRE
Orchestre Viennois de Dames.
— DEBUT DE —
Mlle MARIE ROLLER,
MATINEE tous les DIMANCHES, à 2.30 heures p. m.
28 sept—3f

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le spermatorrhée et tous les désordres de l'urine. Les maladies secrètes, tout les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'use du mercure, ni aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de leur système guéries promptement. La Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
9 mars —3f—1 an

1848. 1848
Importateur du Galvanisme,
C. ROUYER,
Au coin des rues Chartres et Conti, N o
J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des meilleures manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pinces-nez de toutes espèces, convenant à tous, offrant de l'argent et plaqué, service de tables complets, couverts Alfenide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.
Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.
Remarquez que de tous objets. Achat de diamants, vieil or et vieil argent.
Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.
Pose et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.
16c—6dé—DMar3

Bandages Herniaires, Brotelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports !
25avril—1 an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-neuvième état annuel.
CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non échues de l'année précédente y comprises	
Risques de feu	$248 648 78
Risques sur les mers	22 022 70
Risques sur les rivières	22 912 64
Total des primes	$293 784 12
Moins les primes non échues	75 281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$218 503 12

Pertes payées

Sur risques de feu	$56 527 62
Sur risques maritimes	13 201 25
Sur risques de rivières	4 495 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26 164 16
Réassurances et primes remboursées	16 100 26
	$116 488 79
Profit	$102 014 33

La Compagnie possède l'actif suivant.

Immeubles	244 820 53
Actions des banques, chemins de fer et autres actions	61 338 78
Billets garantis par hypothèque et nantissement	149 330 00
Billets à recevoir	61 098 58
Primes en voie de collection	36 450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co.	11 362 50
Actions de New Orleans Waterwerks Co.	19 600 00
Bons Consolidés de la Louisiane	15 426 25
Mandats sur la ville (City Times)	2 000 00
Jugement sur billets hypothécaires	4 325 00
Argent en caisse	82 579 62
	$688 334 48

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.
JAMES FAHEY, notaire.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de 10z pour cent déjà payé aux actionnaires, un dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.
DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR, CHAS. LAFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.
12juin—

Mme BONOMO, sage-femme, et m. in pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne recommande pour toutes les maladies de femmes et couches ; elle se propose aussi guérison assurée pour toutes les maladies, telle que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres garnies dames sur le point d'accoucher, avec ou sans nourrissons, et à des prix rapport avec la crise. Visible à toute heure. Bonnes sage-femmes et à des prix modiques.
Savtl—au 23 oct.

Des coupons de cinquième proportionnellement.

LISTE DES LOTS.

1	GROS LOT	$75,000
1		10,000
1		10,000
2	LOTS DE $6000	12,000
5	" 2000	10,000
10	" 1000	10,000
20	" 500	10,000
100	" 200	20,000
200	" 100	20,000
500	" 50	25,000
1000	" 25	25,000
	LOTS D'APPROXIMATION.	
9	Lots d'approximation de $750	6,700
9	" de 500	4,500
9	" de 250	2,250
1967	lots, s'élevant à	$265,500

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement en donnant son adresse.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, en traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enjoyées par l'Express.
Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, La.

NLLE-ORLEANS, 1er AOUT 1883.
AU PUBLIC !
Renseignez-vous vous-mêmes.
Le Directeur-général des Postes ayant avancé, au sujet de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, des assertions malveillantes et fausses, nous croyons devoir soumettre au public des faits pour prouver l'inexactitude de sa déclaration que la fraude préside à nos opérations.
Montant des lots payés par la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 1er janvier 1879 à ce jour :

Payé à la Southern Express Co., Nlle-Orléans, T. M. Wescott, directeur	$1'366,800
Payé à la Louisiana National Bank, Jos. H. Oglesby, Président	462,900
Payé à la State National Bank, S. H. Kennedy, Président	125,100
Payé à la New Orleans National Bank A. Baldwin, Président	88,550
Payé à la Union National Bank, S. Chalaron, Caissier	64,450
Payé à la Banque des Citoyens, E. L. Carrière, Président	57,000
Payé à la Germania National Bank, James Cassard, Président	30,000
Payé à la Hibernia National Bank, Chas. Palfrey, Caissier	37,000
Payé à la Banque du Canal, Ed. Toby, Caissier	13,150
Payé à la Mutual National Bank, Jos Mitchel, Caissier	8,300
Total payé comme ci-dessus	$2,253,650
Payé en sommes au dessous de $1,000 aux différentes bureaux de la Compagnie dans nos tous les Etats Unis	2,627,410
Total payé par tous	$4,881,060

On peut s'assurer de la parfaite exactitude des faits que nous avançons en se référant aux officiers des institutions ci-dessus, et pour ce qui est de la légalité et du caractère de notre Compagnie, on peut s'adresser au maire et aux fonctionnaires de la ville de la Nlle Orléans, ainsi qu'aux autorités de l'Etat de la Louisiane et à celles des Etats Unis en Louisiane. Nous prétendons respecter la loi et faire preuve d'honnêteté et d'exactitude dans tou ce nos transactions, et ne le céder, sous ce rapport, à aucune administration de ce pays. Notre position est connue de tous ceux qui ont voulu s'en rendre compte, et nos actions se vendent depuis des années au "Board of Brokers." Elles sont entre les mains de nombre de nos citoyens les plus connus et les plus estimables.
M. A. DAUPHIN, Président.

MAGNIFIQUE OCCASION
— DE —
Faire Fortune !
TIRAGE, CLASSE K,
A la Nouvelle-Orléans,
MARDI, 9 Octobre 1883.
GROS LOT
$75.000
100,000 billets à $5 chacun.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.
CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1883
L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 29 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883 :
PROGRAMME.
Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.
Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.
Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.
Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.
Les concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.
Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; il seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.
Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.
Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.
Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenables.
Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.
La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.
Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.
Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.
Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.
Tout candidat qui fera connaître au devise s'exposera à être mis hors de concours.
Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.
Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.
Pour les femmes :
MME DE STAEL : SA VIE, SES OUVRAGES.
Pour les hommes :
PROGRÈS ET MISÈRE.
Les manuscrits seront adressés au secrétaire.
Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER
P. O. Box 3246.

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 — Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$600,000
A payé pour dépertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN..... Président
CHAS. H. DUNCAN..... Vice Président
CHAS. K. RICE..... Secrétaire.
Directeurs
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Cundiff, S. Hernsheim,
George W. Cottell, Edward Kahn,
Alfr. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Matthews, Harry L. Finch,
Lucien Perry, A. H. Howard,
Charles H. Dinsen, Sigmund Katz,
Benjamin Rush, N. D. Walker,
John Calder, R. F. W. Rochman,
S. O. Coupin, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gills, A. Rosenfield,
Wm. R. Lyman, C. K. David.
Voir nos agences dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas
Ouvert—1an vac

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Southern Insurance Company of New Orleans.)
Bureau, 31 rue du Camp,
Entre Commune et Gravier.
CAPITAL - - - - - $300,000
ERNEST MILLENBERGER, Président.
J. GALLY, Vice Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
DIRECTEURS.
Emile L. Carriere, Louis Bush,
J. J. Gideon, C. P. Harrison,
R. F. Chauvenet, D. Patin,
Gilbert H. Green, H. K. Skroph,
M. Schwabacher, J. A. Duhon,
J. A. Latapie, J. H. M. Lea,
Jos. L. Moore, jr. P. A. Fourcaud,
Adolph Meyer, Geo. H. Hunt,
E. L. Forstall, F. G. Ertel,
Joseph Gerard, I. Bernstein,
J. A. S. Vaught, R. Beatrau,
L. Lacassagne, Harry Lehmann
Thos J. Woolworth
L'attention des assurés est respectueusement sollicitée sur les avantages que leur offre cette Compagnie :
Elle assure contre l'incendie et les dégâts résultant de l'incendie aux taux les plus modérés compatibles avec la sécurité.
Le fonds capital en argent, portant un intérêt que dépasse 8 pour cent par an, il peut facilement obtenir par les placements lucratifs qui lui sont offerts, pour le payer qui il soit rien déduit des profits nets alloués de la Compagnie, un grand avantage en attendant que le montant des profits échoue aux assurés, ainsi qu'il en est donné l'explication plus bas.
En outre de l'accompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale,
QUARANTE (50) POUR CENT
de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS assurés sur le montant des primes actuellement avées.
20 nov.—6mD

La Loterie a été légalement créée par la Législature en 1868 pour 25 ans, dans le but de venir en aide aux institutions d'éducation et de charité avec un capital de $1,000,000, auquel elle a versé de plus de $750,000 ; elle depuis ajoutée.
Son existence et ses privilèges ont été reconnus et maintenus à une écrasante majorité du vote populaire, par la Constitution actuelle de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
C'est la seule Loterie qui ait jamais été soumise au peuple d'un Etat et ratifiée par ce dernier.
Les lots ne sont jamais réduits ni les paiements ajournés.
LES GRANDS TIRAGES A NUMEROS SIMPLES ONT LIEU TOUS LES MOIS.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.
No 104 CANAL STREET.
TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year	
On Fire risks	$249,848 79
On Marine risks	27,022 70
On River risks	22,912 63
Total premiums	$293,784 12
Less unearned premiums	75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883	$218,503 12
Losses paid—	
On fire risks	$56,527 62
On marine risks	13,201 25
On river risks	4,495 50
Taxes and expenses, less interest	26,164 16
Reinsurance and return premiums	16,100 26
	$116,488 79
Profit	$102,014 33

The company has the following assets:

Real estate	$244,820 53
Bank, Railroad and other stocks	61,338 78
Notes secured by mortgage and pledge	149,330 00
Bills receivable	61,098 58
Premium in course of collection	36,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co.	11,362 50
New Orleans Water Works Co.	19,600 00
Louisiana Consols	15,426 25
City bills	2,000 00
Judgment on mortgage notes	4,325 00
Cash on hand	82,579 62
	$688,334 48

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.
JAMES FAHEY, Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.
—DIRECTORS—
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR, CHAS. LAFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.
13 juin—

L'UNION FRANÇAISE,
Bulletin du Bureau de Placement.
Travailleurs inscrits :
Cuisiniers, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Bonnes, Femmes de chambre, Institutrices, Gouvernantes, Femmes de ménage, Ouvriers de toutes sortes, Ouvrières de toutes sortes, Domestiques de toutes sortes, Ouvriers agricoles, Ouvrières agricoles